



8 juin 2025

N° 212



© F. Moreux

Sommaire

Appel à mobilisation pour une alimentation plus saine dans les supermarchés	2
Initiativ'RETRAITE et les Centres de Prévention de l'AGIRC-ARRCO	3
Opération "Silhouette" en Nouvelle Aquitaine	4
Assemblée Générale de l'ARIT.....	4
Assemblée Générale de l'ANCR	5
Assemblée Générale d'INITIATIV'Retraite	6
Assemblée Générale du SPELC	6
Assemblée Générale de la FNAR.....	6
Le Forum et l'Assemblée Générale de l'ACS Seniors.....	7
Partenariats : quoi de neuf	8

ACTUALITES



France Assos Santé appelle à la mobilisation pour une alimentation plus saine et durable dans nos supermarchés !

Aux côtés d'un collectif de 7 associations engagées pour la santé, les familles, la consommation responsable et la préservation de l'environnement, à savoir le Réseau Action Climat, Foodwatch, la Fédération Française des Diabétiques, l'UNAF, la CSF et le CNAO, France Assos Santé a mené une enquête inédite sur les promotions alimentaires des 5 plus grandes enseignes de la grande distribution.

Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U, Lidl... ils se disent nos alliés pour « bien manger » et pour notre pouvoir d'achat, mais qu'en est-il vraiment ?

Le collectif a passé au crible près de 5 000 offres promotionnelles, pendant deux mois, et le résultat est sans appel :

- **Seulement 1 promotion sur 10 porte sur des produits bons pour la santé**, comme les fruits, légumes ou légumineuses !
- **Deux tiers des promotions concernent des produits trop gras, trop sucrés, trop salés** dont il faudrait limiter la consommation, comme les boissons sucrées, la charcuterie ou les biscuits et gâteaux industriels ;
- Et de trop nombreuses promotions incitent à surconsommer en achetant en grande quantité puisque **40 % des promotions proposent d'acheter en lot ou « 2+1 offert »** pour des produits à fortement limiter selon les recommandations santé.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS pour faire bouger les lignes !

En **signant**, interpellons massivement les distributeurs pour leur demander :

d'augmenter à 50 % minimum la part de promotions pour des produits que le Programme National Nutrition Santé recommande de consommer davantage.

d'augmenter la part des produits biologiques (hors ultra-transformation) pour qu'ils représentent **au moins 10 %** de l'ensemble des produits en promotion.

[Cliquer ici pour signer](#)

FNAR

INITIATIV'Retraite s'engage avec les Centres de Prévention de l'AGIRC-ARRCO



Le 2 avril 2025, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération INITIATIV'Retraite, Marie-Christine CHAMBE, Présidente fédération INITIATIV'Retraite (IR) et Claudine CATINAUD, Directrice de l'Association des centres de Préventions de l'AGIRC-ARRCO (ACPAA) ont signé un accord de partenariat visant à la promotion de la prévention santé pour une meilleure qualité de vie tout au long de la retraite, en facilitant notamment l'accès des adhérents à un bilan de de prévention.

Les engagements de l'Association des Centres de Prévention Agirc-Arrco :

- L'ACPAA s'engage à proposer au public cible (préretraités de plus de 50 ans, et retraités de plus de 60 ans) une offre de bilans de prévention la mieux adaptée à la situation de chacun et, le cas échéant, proposer un parcours de prévention.
- Afin de favoriser les relations entre l'ACPAA et les représentants régionaux de l'IR, des rencontres ou réunions de suivi pourront avoir lieu dans les locaux de l'ACPAA
- L'ACPAA pourra également être sollicitée pour coanimer des conférences sur les différents thèmes de la prévention en santé.

La Fédération INITIATIV'Retraite s'engage à promouvoir l'action de l'ACPAA au travers de différentes actions :

- Faire connaître l'ACPAA au travers des conférences qui seront proposées aux adhérents de l'IR.
- Promotion de l'ACPAA au travers de la mise à disposition de dépliants de l'ACPAA
- Promotion de l'ACPAA en relayant auprès des adhérents de l'IR l'existence des bilans de prévention et la possibilité d'en bénéficier

Chaque partie s'engage à informer son réseau respectif de la convention et à lui apporter toute information utile à la conclusion de partenariats locaux.

Cet accord reflète l'engagement des deux Associations en faveur de la promotion de la prévention et des actions du "bien vieillir" chez les retraités et préretraités.

Le site de l'ACPAA : <https://www.centredeprevention.fr/>

Si d'autres Associations étaient intéressées par un accord de même nature avec l'ACPAA, elles peuvent contacter à la fédération INITIATIV'Retraite : Alain Pelc (alain.pelc@gmail.com) ou Bruno Lachesnaie (blachesnaie@gmail.com) pour une mise en contact avec l'ACPAA.

Alain Pelc et Bruno Lachesnaie, INITIATIV'Retraite

OPÉRATION « SILHOUETTE » EN NOUVELLE AQUITAINE

Cette opération de communication menée par France Assos Santé NA a pour objectif de « **Rendre visibles les bénévoles qui informent et défendent les droits des patients et de leur famille** ».

Débutée en septembre 2024 elle reprend une initiative de FAS Occitanie en l'adaptant aux contraintes locales. Il s'agit de placer la silhouette d'un couple dans tous les établissements aquitains, afin que les patients comme les visiteurs puissent s'y procurer une brochure les informant sur le rôle de FAS et celui des représentants des usagers déjà présents dans les établissements, et s'ils le souhaitent les guider pour devenir RU eux-mêmes.

Ainsi, des silhouettes ont été réparties dans les établissements situés dans les 12 départements grâce à l'aide apportée par la

FHF, la FHP et la FEHAP et en accord avec l'ARS qui valide cette opération.

Un bilan intermédiaire a permis de constater que la distribution étant terminée, il s'avère utile de la prolonger, d'ailleurs un nouveau type de silhouette va venir en complément car plusieurs établissements possèdent plusieurs bâtiments qui accueillent patients et visiteurs.

Le succès de ce projet se traduit par le nombre important de contacts pris par de futurs bénévoles avec l'équipe de FAS NA, ils ont fait connaître leur intention de s'impliquer dans le rôle de RU qui les intéresse. Un résultat intéressant à l'approche de la nouvelle période de recrutement qui doit débuter le 15 juin.

Danielle BOIZARD

A... COMME ASSOCIATIONS

• Assemblée générale de l'ARIT le samedi 22 mars à l'hôtel Novotel Paris Orly Rungis

La centaine d'adhérents présents a suivi avec intérêt le déroulé des différents documents statutaires présentés par le Président de l'ARIT, Jean-Pierre SIMON et les autres membres du bureau. L'aspect festif et convivial qui est une des caractéristiques de cette association se reflète bien dans l'importance attribuée aux voyages et à l'animation des réunions régionales et nationales toujours très suivies.



Au fil des Jours

Comme c'est l'usage depuis longtemps, le Président de la FNAR a bénéficié d'un long moment pour énumérer et expliquer toutes les activités de la FNAR pendant l'année 2024 et les projets prévus pour 2025. Il s'en est suivi plusieurs échanges avec la salle. Les relations historiques entre l'ARIT et l'ARAF perdurent et entretiennent un lien qui reste vivant. Dans cet esprit, un point sur l'actualité de la société Air France a été commenté par le Président de l'ARAF, Pierre Girault. D'autres Associations liées au monde de l'aérien ont présenté, comme à l'habitude, leurs actions humanitaires : citons Aviation sans frontières, qui œuvre avec le support de bénévoles issus de l'ARIT.

La réunion s'est terminée par un repas de gala suivi de la traditionnelle tombola.

● Assemblée générale de l'ANCR le jeudi 27 mars au lycée hôtelier Guillaume TIREL à Paris

La quarantaine d'adhérents a écouté dans une ambiance studieuse la présentation très sérieuse des documents statutaires. La coopération entre l'ANCR et l'ACS Seniors connaît un franc succès grâce aux différentes activités communes. Cet exemple de mise en commun entre deux Associations de la FNAR mérite d'être cité et copié autant que de besoin. Au passage et comme toutes nos Associations, l'ANCR est toujours en recherche de nouvelles bonnes volontés pour consolider l'équipe des bénévoles ! Le président de la FNAR a bénéficié d'un long moment pour rappeler toutes les activités de la FNAR, ainsi que celles de la CFR à laquelle la FNAR apporte son soutien très concret, pendant l'année 2024 et les projets prévus par la FNAR pour 2025. Plusieurs points ont suscité des questions et le débat a été nourri avant de partager un déjeuner servi très professionnellement par les élèves du lycée hôtelier. »



- **Assemblée générale d'INITIATIV'Retraite le mercredi 2 avril dans le théâtre du centre d'animation RAVEL Paris 12°.**

Une nombreuse assistance a écouté la présentation des différents rapports statutaires, présentés par la présidente Marie-Christine CHAMBRE, le Secrétaire Général Patrick LEFÈVRE et les autres membres du Bureau.

La réunion s'est poursuivie par une table ronde qui a passionné l'auditoire, où était invité Serge Guérin, auteur d'un essai intitulé « et si les vieux *aussi* sauvaient la planète ? », qui prône l'intergénérationnel plutôt que la guerre des âges pour tenter une longévité durable et solidaire !

La présidente sortante ayant souhaité cesser ses fonctions, le Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale a élu Patrick LEFÈVRE nouveau Président de la Fédération INITIATIV'Retraite.

- **Assemblée générale du SPELC les 2 et 3 avril au Lycée La salle Saint Nicolas à Issy-les-Moulineaux.**

Plus d'une centaine de participants : enseignants, salariés des établissements et retraités ont adopté les rapports statutaires présentés par Jean-Louis STALDER, Président, et les membres du Bureau. Plusieurs syndicats adhérents de différentes régions sont ensuite intervenus pour soulever quelques interrogations et faire part de leurs suggestions. Ensuite les responsables des différents secteurs, dont celui des retraités, sont venus faire le point de leurs travaux. La journée s'est achevée sur la réunion des carrefours catégoriels en vue d'échanger sur les différents dossiers dont les responsables ont la charge et recueillir l'avis de ceux qu'ils représentent.

Au cours de la journée suivante, Pierre ERBS, Président de la CFR, est venu présenter l'action menée par la Confédération qui regroupe 1,5 million de retraités de toutes professions et s'est attardé principalement sur les thèses défendues par la CFR en matière de retraite. Il a ensuite été question de différentes élections importantes à venir. L'AG s'est achevée par le discours de clôture prononcé par le Président STALDER.

- **Assemblée générale de la FNAR le mercredi 9 avril 2025 au FIAP.**

Une trentaine de participants, représentants 17 de nos 35 Associations membres, se sont réunis d'abord en AG pour approuver les différents documents statutaires soumis à vote, y compris l'élection de trois nouveaux Administrateurs. L'AG a été suivie par le Conseil d'Administration qui a procédé à l'élection du Bureau de la FNAR ; Pierre CONTI a été réélu Président de la FNAR ; le seul changement intervenu dans le Bureau est l'élection de Patrick LEFÈVRE comme Vice-Président.

L'Assemblée a validé un nouveau mode de calcul de la cotisation fédérale FNAR qui sera applicable à partir de l'exercice 2026 et qui aura pour effet principal d'alléger le montant à payer pour toutes les Associations ! Dans son rapport d'Orientation, le Président a insisté sur plusieurs points marquants : l'année 2025 doit être l'année d'un renouveau pour la FNAR, installée dans ses nouveaux locaux de l'Avenue NIEL.

La FNAR entend s'engager dans un processus de partage accru avec ses Associations : la Journée des Présidents qui se déroulera début décembre sera l'occasion d'arrêter de nouvelles modalités de gouvernance dans les relations entre la Fédération et ses diverses composantes. Cette journée sera précédée de réflexions préalables pour préparer au mieux les dernières discussions et décisions. Les Associations y seront associées.

Le dynamisme de la Fédération suppose bien sûr que ses membres continuent, voire amplifient, leur contribution dans les nominations des postes de bénévoles. Ce sera un point crucial à débattre en 2025 pour que le rôle et l'implication de la FNAR dans la défense des droits des retraités continuent d'être reconnus par les pouvoirs publics.

● **Le Forum de l'Association ACS Seniors s'est tenu, y compris sa traditionnelle AG annuelle, le jeudi 10 avril au centre d'animation Montgalet à Paris 12°.**

La nombreuse assistance a écouté dans une ambiance studieuse les différentes présentations des rapports d'activités présentés par le Président Jean-Claude CLAUDEL et les membres du Bureau. La coopération entre l'ACS Seniors et l'ANCR a été rappelée en présence du Président Philippe Dericbourg et du secrétaire général Philippe MOUZE. Cette coopération exemplaire connaît un franc succès grâce aux différentes activités communes, notamment les voyages et les sorties. C'est un exemple qui pourrait inspirer d'autres Associations proches. Le succès du « Voyage du cœur » qui permet d'organiser annuellement un voyage à courte distance et à un prix raisonnable a été salué une fois de plus !

Ensuite le président de la FNAR a bénéficié d'un moment suffisant pour rappeler toutes les activités de la FNAR, ainsi que celles de la CFR à laquelle la FNAR apporte son soutien très concret, pendant l'année 2024 et les projets prévus par la FNAR pour 2025. Plusieurs points ont suscité des questions et des échanges.

Un représentant de la Société ATOS a ensuite pris la parole pour présenter un point d'actualité sur les activités et tendances de l'entreprise, non sans rappeler l'héritage de l'ancien groupe BULL.

Un délicieux déjeuner aux saveurs des « territoires d'outremer » a clôturé le Forum et a enchanté les convives.

PARTENARIATS



- (Référence **BES-09** dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site internet)

Nouveau partenariat : Office 2000 à domicile

Grâce à ce nouveau partenariat, les adhérents des associations membres de la FNAR pourront, à des conditions préférentielles, recevoir chez eux un opticien Office 2000, sans qu'il soit nécessaire de se rendre dans un magasin en ville.

(Référence **BES-09** dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site internet)

Autres informations concernant les partenariats existants



- (Référence **VP-05** dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

Pour clore sa saison musicale, **le Chœur de Paris** vous convie au concert qui sera donné à la Madeleine le **lundi 23 juin à 19h30**, avec le Berkeley Community Chorus-USA, accompagné par l'orchestre Musici Europae. Au programme : les requiems de Fauré et de Saint-Saëns. Entrée libre.



- (référence **VS-02** dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

Facilités réservées par **Odalys** aux adhérents des associations membres de la FNAR :

Pour les **séjours en juillet-août-septembre** :

- jusqu'à -30% de réduction + possibilité de paiement en 3 ou 4 fois sans frais

Pour les **séjours d'hiver 2025-2026** :

- paiement, en 3 ou 4 fois sans frais + frais de dossier offerts



➤ (référence VS-09 dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

Dans le cadre de l'opération « Votre été en France », **LV Lagrange Attitude Vacances** accorde, pour des séjours **entre le 7 juillet le 25 octobre**, des réductions jusqu'à -35% (en plus de la réduction FNAR) si les réservations sont faites **entre le 28 mai et le 15 juin**.



➤ (référence VS-11 dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

Chez **AEC Vacances**, vous bénéficierez de **tarifs avantageux** pour tout séjour **entre le 5 juillet et le 30 août 2025**. Les réductions varient selon votre **date de réservation** :

- - 25 % pour toute réservation avant le **8 juin 2025**
- - 15 % avant le **22 juin 2025**
- - 10 % avant le **4 juillet 2025**



➤ (référence VS-18 dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

CapFrance double la remise partenariat FNAR à -20% pour des séjours du 5 au 12 juillet et du 23 au 30 août réservés **avant le 30 juin**. (code promotion spécifique à demander à partenariat@fnar.info).



➤ (référence VS-17 dans l'onglet Avantages-adhérents dans notre site)

VVF accorde une réduction pouvant aller jusqu'à -25% en plus de la réduction partenaire pour tout séjour de 4 nuits minimum **entre le 28 juin et le 9 août**, la réservation étant possible **jusqu'au 5 août inclus**.

Françoise Moreux
partenariat@fnar.info



Dieter Klinowski de Pixabay

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© F.Moreux

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel

Contact : FNAR - 19 avenue Niel - 75017 PARIS

**Prochaine parution
le 8 juillet 2025**